

Facture I02220100009085 du 23/12/2024 14:38:15 NF 525 Sign. : 525/0455-4 fHCx Shop & Qo - Encaissement Version 13.6.2423.6 08/10/2024 Nombre d'impression : 1 du 23/12/2024 14:38:21 Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens		
Bureau Vallée Magasin : BV MONTAF 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE Tel : 0565302955 Email : bvcahors@orange.fr Tel SAV : 0565302955	Client (699) : Entreprise Privée SARL CAVALIE LIEU DIT LES LANDES LES LANDES 46140 PARNAC FRANCE Siren : 919515189 TVA intra. : FR21919515189	

Facture n°I02220100009085

Du 23/12/2024

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 23/12/24 14:38	400000238 / SRSFSHARK SOURIS TNB SHARK SANS FIL NOIRE	1	9,58 €	20,00 %	1,92 €	9,58 € Dont Ecopart HT 0,02 €
					TOTAL HT	9,58 €
					Dont TOTAL ECOPART HT	0,02 €
					TOTAL TVA	1,92 €
					Total TTC	11,50 €

Vous avez été accueilli(e) par RJ(ld:1024)
(Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	9,58 €	20,00 %	1,92 €	11,50 €

Règlements	
23/12/2024 14:38:15 - Espèces	11,50 €

Portable : Email :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
--	-------------------	---------------------------------	--------------------------------

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

MONTAF 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE

SAS Au capital de 125000€ Siret : 75227250000022 SIREN : 752272500 N° RCS : MONTAUBAN 752272500 . TVA : FR89 752 272 500 Code APE 4762Z